



## Audioconférence DG « COVID – 19 »

du 05 février 2021

### **Contrôle aux frontières, De la Poudre de Perlimpinpin !!!**



*Dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation sanitaire et de la gestion de la crise épidémique Covid-19, une conférence téléphonique hebdomadaire est organisée par la DG avec les organisations syndicales.*

- En préambule l'UNSA Douanes a souhaité disposer des chiffres sur le déploiement du parc informatique (ordinateur portable et téléphonie) avec une cartographie et la ventilation par DI/DR.
- Puis, un point sur la situation sanitaire de Mayotte.

#### Les chiffres pour la semaine en cours :

<b>Agents en Télétravail</b>	<b>5635 (5469 le 29/01)</b>
<b>Agents en septaine</b>	<b>201 (146 le 29/01)</b>
<b>Agents en covid +</b>	<b>30 (29 le 29/01)</b>

La DG nous communique aussi l'existence de 3 clusters : à Fos Port Saint Louis, la BSI d'Aix en Provence et la BSI de Nantes.

- Diffusion de l'actualisation des consignes sanitaires avec le rappel des règles sur les gestes barrières et que le télétravail reste primordial.
- Rappel de 4 m<sup>2</sup> de jauge pour les situations où les agents portent un masque, par contre 8 m<sup>2</sup> pour les situations sans masque.
- De la règle concernant les réunions en présentiel qui est de 6 personnes maximum.
- Une commande est passée auprès de l'UGAP concernant les masques inclusifs
- Une prochaine livraison de masques de catégorie I

## **Le télétravail**

Suite aux annonces du 1<sup>er</sup> Ministre et de la Ministre de la Fonction Publique, le télétravail doit s'accroître dans les administrations (pour rappel, la fonction publique dans ce domaine est loin d'être exemplaire). **L'UNSA Douanes est intervenu afin de disposer des chiffres sur le déploiement des équipements informatiques mis à disposition des agents.**

Actuellement 5 000 ordinateurs portables sont déployés dans les services. Au 1<sup>er</sup> juillet, une commande complémentaire a été réalisée pour atteindre la valeur cible de 9 500 pour équiper 100 % des télétravailleurs.

**Nous avons les chiffres pour les ordinateurs mais nous voulons connaître celui des téléphones portables à destination des agents. L'UNSA Douanes l'avait écrit en septembre, le parc informatique était trop faible au vu de la crise sanitaire qui se profilait pour les mois qui arrivaient et la très probable reprise épidémique.**

Pour information un GT télétravail aura lieu en avril, cela permettra de faire un bilan du télétravail.

## **Situation sanitaire de Mayotte**

Un confinement total est prononcé pour 4 semaines, puisque la situation sanitaire se dégrade avec un taux de plus de 400 cas pour 100 000 habitants.

Concernant la situation des collègues de cette direction, au cours de la dernière semaine de janvier : aucun cas positif détectés.

Le DR local a obtenu un accord de principe pour que les agents des douanes puissent être prioritaires lors de la vaccination sur l'île.

**Pour la métropole, toujours pas de priorité pour les agents volontaires...**

## **Redéploiement des agents de la brigade trans-manche de Paris**

Le DI d'Île-de-France nous informe que les agents de la BSITM (125 en effectif réel) ont vu le trafic Eurostar s'effondrer, passant à 1 train quotidien pour 200 passagers.

L'administration francilienne a envisagé, non pas un renforcement des brigades parisiennes, mais plutôt à une diversification des missions au sein de Paris intra-muros. Avec une cotation journalière de 50/60 agents jours.

## **Redéploiement des agents de la DIPA**

Comme promis la semaine dernière, la date de dépôt des vœux des agents a été décalée au 16 février 2021, la liste initiale a été abondée de 31 postes portant à 198 résidences. Une BALF a été ouverte et la liste des questions/réponses sont disponibles sur l'intranet Aladin-Site des directions- Paris Aéroport – Page d'accueil- redéploiement.

Interrogée sur l'impact de ce redéploiement sur la future campagne de mutation et sur le déploiement des Paris spécial, l'administration répond qu'il ne vise pas à combler des postes vacants mais à renforcer les brigades.

### **Contrôle des frontières extra et intra communautaire.**

Pour la Direction Générale, la Douane est bien garde frontière, mais les forces de sécurité n'ont pas les mêmes pouvoirs, ainsi les Douaniers n'ont pas le pouvoir de verbalisation en cas de constatation de défaut de document pour entrée sur le territoire, la DG est en train de corriger cette incohérence.

**Nous faisons face à de réelles contradictions suite à la « fermeture des frontières » :**

- Une simple amende de 135 € en cas de non présentation de test PCR ( pour exemple 600€ en Espagne...)

- Pas de refus d'admissions sur le territoire ou d'obligation de test et d'isolement en cas de test positif.

- Pas de renfort humain et matériel pour notre administration pour réaliser au mieux ces nouvelles mesures.

Le gouvernement ne ferait-il pas une simple opération de communication??? La volonté affichée n'est pas en adéquation avec les actes, malheureusement cela fait des décennies que la France a perdu la maîtrise ses frontières .

Pour reprendre l'expression de Jupiter, l'UNSA Douanes pense que tout cela n'est que :  
**« poudre de perlimpinpin ».**

***La véritable ambition serait de donner à la Douane un rôle plein et entier : de sauvegarde du territoire et de protection de nos concitoyens. Cela passe entre autres par la maîtrise de nos frontières et de l'arrêt de la vente à la découpe de notre administration.***

### **Questions diverses**

Une expertise est en cours à la Direction Générale concernant la prise en charge d'une indemnité repas pour les stagiaires en distanciel.

Dotation d'un casque micro pour les agents d'Info Douane Service, lorsqu'ils sont en télétravail.

*Prenez soin de vous et portez-vous bien.*

Vos représentants UNSA Douanes